La Bibliothèque du Parlement

Vol. XVIII. Saint-Boniface, Manitoba, 2 Mai 1889 No. 28.

ABONNEMENTS:

Canada et Etats-Unis - - $1.00
Europe (compris le port) - - 2.50

TARIF DES ANNONCES:

1ère insertion, par ligne....... 12 cts
Chaque insertion subséquente 10 "

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ
LE JEUDI DE CHAQUE SEMAINE
A SAINT-BONIFACE, MANITOBA
Par la Cie Canadienne de Publication

Toute communication concernant le journal doit être adressée à
EDMOND TRUDEL,
Directeur,
Saint-Boniface, Man.
Canada.

REPRODUCTIONS.

LE PRINTEMPS.

Vois-tu là-bas fleurir la jeune giroflée,
Rien n'est si babillard que sa fleur étoilée,
Qui dit: te souviens-tu?
Te souvient-il, aux lieux où ta vie était douce,
Du vieil escalier tout recouvert de mousse
Qui montait au jardin?

Dans les fentes de pierres étaient des fleurs dorées
De son vêtement bleu, en passant effleurées
Presque chaque matin
Tu les cueillais alors, et tu les as cachées
Et dans certains jours sur ses fleurs desséchées
Tu poses un baiser.

Et dans un autre coin, il advint que je passe,
Auprès de l'oranger en fleur sur la terrasse,
J'entends cet oranger,
Qui dit: Te souvient-il d'une belle soirée
Tu te promenais seul et ton âme enivrée,
Evoquait l'avenir?

Et tu me dis à moi: De tes fleurs virginales,
Ouvre, bel oranger, les odorantes pétales,
Sois heureux de fleurir,
Sois heureux de fleurir, pour la femme que j'aime
Les fleurs se mêleront au charmant diadème
De ses cheveux bruns.

Eh! bien, depuis treize ans, je réserve pour elle
Chaque printemps, en vain, une parure nouvelle,
Et je perds mes parfums.

Alphonse Karr.

PENSÉES.

—Ici-bas tout succès est crime et s'expie. Qui a la médaille a le revers.

—Il existe des moments où tout l'homme passe dans les yeux.

—Est-il possible à la feuille de refuser obéissance au vent? Est-il possible à la pierre de refuser obéissance à la gravitation?

—Quand on est en haut de la montagne on regarde le précipice. Quand on est au fond de la chute, on regarde le ciel.

—La mort éclaire la gloire elle-même d'un jour qui la fait pâlir, et le cœur du chrétien, à mesure qu'il sent les approches de l'éternité, se déprend de ces faiblesses pardonnables que la sainteté seule ne connaît pas.

LE PROTESTANTISME DEVANT LE CATHOLICISME.

Le catholicisme s'implante sur les ruines des sectes, dans tous les pays où le protestantisme a jeté des racines. Il semble que plus l'enfer redouble d'efforts pour resserrer les barrières de la captivité du Pape, plus s'étendent et se multiplient au loin les pacifiques conquêtes de l'Eglise. L'annuaire pontifical qui vient de paraître nous fait constater ses progrès, par l'extension merveilleuse donnée à la hiérarchie catholique sous le pontificat de Léon XIII.

Nous le voyons ériger un nouveau siège patriarcal aux Indes orientales, douze nouveaux sièges archiépiscopaux, sans compter les neuf évêchés élevés au rang d'archevêchés, et cinquante-huit nouveaux sièges épiscopaux.

En outre, Sa Sainteté a institué une nouvelle délégation apostolique et trente-un vicariats apostoliques, sans y comprendre six préfectures apostoliques déjà existantes et élevées au rang de vicariat; enfin, douze nouvelles préfectures apostoliques: en tout *cent trente* titres nouveaux.

Si nous suivions, sur la carte du monde, le vaste réseau de terre et de peuples qu'embrasse cette hiérarchie nouvelle, nous serions plus surpris encore de la vitalité du catholicisme.

Il n'en va pas ainsi pour le protestantisme. Les chefs font entendre partout leurs doléances. Chaque année, des pertes nouvelles s'ajoutent aux pertes anciennes. L'émiettement s'accentue, la débâcle est prochaine.

Il n'est pas jusqu'à la revue protestante de Lausanne qui ne jette un cri de douleur, à la vue du dépérissement de la secte sur les terres de notre propre pays. On a essayé, en effet, un dénombrement de protestants de France. Les documents les plus autorisés en portent le nombre à 500,000. Point de progrès depuis un siècle, décadence au contraire désespérante! Aux beaux temps de la Réforme, les protestants formaient le dixième de la population; aujourd'hui, à peine si sur soixante-dix catholiques on trouverait un protestant. Il y en a moins; mais nous citons les chiffres de la feuille sectaire, qui a tout intérêt à les arrondir.

Le progrès de la secte n'est pas plus sérieux dans les missions. Les sommes dépensées sont fabuleuses; les succès, s'il faut en croire leurs écrivains eux-mêmes, sont nuls. D'où vient cet échec? Le P. Anderdon répond, dans une conférence à Liverpool: "Cet "échec vient d'abord de l'étrange "variété de leur doctrine, puis "de leur absence d'esprit apostolique."

Pour expliquer sa pensée, il raconte comment, en allant en Orient, il se trouvait à bord avec un missionnaire anglican, partant pour convertir les infidèles. Le ministre avait avec lui sa femme et ses enfants, et, parmi ses bagages, un grand piano qui, au dire de sa femme, était un instrument d'apostolat très efficace. Sur le même steamer voyageait un missionnaire catholique, un Franciscain, qui avait pour tout bagage une petite boîte de carton qu'il tenait à la main. Nous comprenons le cri du sauvage: "Envoyez-nous la robe noire qui "vient sans femme, et qui fait le "signe de la croix."

Aussi, un mouvement assez curieux se dessine-t-il actuellement, en Angleterre, contre les missions protestantes. Le *Fornightly-Review* déclare qu'au train où vont les conversions, il faudrait vingt-sept mille ans, pour convertir la Chine, et qu'on ferait, par conséquent, beaucoup mieux d'appliquer l'argent dépensé pour les missions à des œuvres de charité pratique. Le gouvernement s'en occupe. Il déplore qu'au point de vue politique, religieux et financier, il y ait un contraste si lamentable entre l'apostolat des missionnaires protestants et les progrès accomplis dans les mêmes contrées par les missionnaires catholiques. Une commission royale avisera.

F. Clauzel, S J.

LE SENTIMENT RELIGIEUX

Pour les peuples de même que pour les hommes qui se sont égarés dans les voies de l'erreur, le retour à la vérité commence d'une manière presque insensible. Ce sont d'abord quelques hommes que le génie de leur cœur, plus encore que celui de leur intelligence, élève au-dessus des autres, et qui, des hauteurs où ils sont placés, aperçoivent dans le lointain ce qui est encore pour les autres enveloppé d'obscurité et comme caché derrière un nuage. Dans ces hommes, qui marchent à la tête de leur époque, et dont l'âme aspire les espérances de l'avenir, se peronnifie l'instinct de ce qui doit arriver; et la lumière qui doit plus tard illuminer le monde jette sur eux ses premiers reflets, et colore en quelque sorte leurs pensées des teintes de l'avenir. Lorsque ces voyants apparaissent, le monde s'étonne; il ne les comprend pas, parce qu'il ne voit que ce qui s'en va, et qu'eux voient ce qui arrive; mais pourtant il les admire, parce qu'il pressent en eux les premières lueurs d'un nouveau jour, et qu'un instinct dont il n'a pas la conscience l'avertit qu'ils portent en leur âme comme les formes d'une ère nouvelle.

A mesure que le jour approche, les ombres de la nuit qu'il va remplacer diminuent, et laissent apparaître quelque objet que leurs ténèbres enveloppaient. Les âmes que le sommeil avaient inclinées vers la terre, comme ces plantes qui s'affaissent et se penchent pour dormir, se redressent peu à peu, et se tournent amoureusement vers la lumière qui se lève. Les belles espérances et les saints désirs reluisent en elles, comme on voit les gouttes de rosée reluire au fond du calice des fleurs sous les premiers rayons du soleil. Une température plus chaude succède au froid de la nuit. On sent déjà les douces influences de la charité. Tout semble se préparer à renaître et à vivre, et Dieu lui-même se dispose à épancher sur le monde sa miséricorde et son amour..........

Le sentiment religieux est à la foi et à la religion ce qu'est à la lumière radieuse et brûlante du milieu du jour cette lueur douteuse du crépuscule qui semble lutter contre les ténèbres de la nuit. Nous n'avons pas encore le plein jour de la foi; mais nous en avons l'aurore. La religion ne règne pas encore en souveraine sur toutes les intelligences; mais presque tout ce qui est jeune, tout ce qui appartient à l'avenir et à l'espérance est travaillé par un vague instinct religieux, qui, suivi jusqu'au bout, mène infailliblement à la foi. L'impiété, bannie de la jeunesse et poursuivie par tous ceux qui peuvent encore comprendre la puissance d'une idée, l'impiété se réfugie dans la tête et dans le cœur de ces hommes d'une autre époque qui ont vieilli sans rien oublier ni rien apprendre, et qui s'imaginent encore être au temps où l'on regardait comme un génie bienfaisant et comme un ami du peuple cet homme à jamais infâme qui fut l'ami de tous les tyrans et l'ennemi de Dieu.

L'impiété est vieillie; elle a perdu le sens; elle dit des choses incohérentes, comme ces vieillards dont l'âge a affaibli le jugement. Elle parle avec amour du passé qui lui échappe, et avec un dédain jaloux de la jeunesse qui prépare au monde un nouvel avenir. On entend encore de temps en temps sa voix usée et impuissante, que la haine et la colère essaient de grossir; mais il n'y a pas un écho dans l'avenir qui réponde à ses cris de détresse. Les jeunes gens qui appartiennent à un monde meilleur méprisent avec raison ces vieillards obstinés qui regimbent contre l'aiguillon, et qui voudraient retenir la société dans l'ornière boueuse où l'avait jetée le siècle dernier. La religion, au contraire, est jeune, tout entière à l'espérance et à l'avenir, comme si elle ne faisait que de naître; elle forme aujourd'hui comme l'atmosphère où vivent les intelligences. Cette atmosphère est encore vague, incertaine et flottante; mais tous la respirent comme malgré eux, toutes les poitrines se dilatent pour l'attirer, et peu à peu elle pénètrera jusqu'aux parties les plus intimes de la société.

C'est à vous, jeunes gens, de favoriser ce mouvement vers le bien. Il ne convient pas que vous restiez comme cloués aux erreurs et aux préjugés du siècle dernier, et que vous restiez parmi ces vieux débris qu'il a légués à votre siècle. Marchez par l'espérance et le désir vers cet avenir que la miséricorde de Dieu vous prépare. Voyez comme partout le levain de la foi commence à fermenter, et quels cris de rage les nouvelles gloires que Dieu réserve à son Eglise arrachent aux vieilles erreurs et aux vieux préjugés, qui sentent chanceler la base sur laquelle était fondée leur puissance!

Charles Sainte-Foi.

LA POUSSIÈRE.

Malgré la guerre continuelle qu'on lui fait dans toutes les demeures, la poussière est une ennemie dont nous ne triompherons jamais. Elle est indestructible et reparaît sans cesse. Le phénix renaissait de ses cendres, elle renaît d'elle-même, et par cela même qu'on la combat, on la crée.

Le matin, à tous les étages des maisons, les servantes et les femmes d'intérieur la pourchassent à l'aide de torchons, de balais et de plumeaux, ils essaient de la chasser par la fenêtre, mais elle ne veut pas déguerpir, et quand on croit qu'il n'y en a plus, il y en a encore. Il suffit qu'un rayon de soleil entre dans une chambre pour constater les myriades des imperceptibles fanfreluches qui s'entrecroisent dans ce rayon, plus nombreures que les grains de sable de la mer.

En Hollande, ou la propreté dans l'intérieur des habitations est poussée à l'extrême, il y a des servantes qui mouillent leur chemise par l'ardeur qu'elles mettent à vouloir avoir raison de ces petits grains imperceptibles qui s'agitent dans ce rayon de soleil. Il en restera toujours.

Dans les villes, chaque matin, l'assaut lui est livré. Elle est formé par ce va-et-vient continuel de voitures qui la soulève en nuages qui entrent par les fenêtres. Elle se dépose sur les meubles puis envahit les vêtements, les tapis et tous les ustensiles de ménage. Si on s'avisait d'être un jour sans la pourchasser, tout aurait perdu sa couleur, et on ne saurait toucher à rien sans se salir les doigts.

A l'aide des verrous, on se met à l'abri des voleurs, mais il n'y a pas de résistance passible avec elle. Elle s'introduit partout comme le diable boiteux. Elle pénètre dans les armoires, dans les petites boîtes les plus hermétiquement fermées. Elle salit le linge blanc déposé dans les tiroirs et trouve le moyen d'infester les sachets eux-mêmes.

Mais où les ravages de cet implacable ennemi sont surtout appréciables, c'est au retour d'un voyage pendant la durée duquel un appartement n'a pas été habité. La poussière en délire a tout envahi, tout peint en ce gris qui lui est spécial, et qui ressemble à de la crasse de souris. Car, remarquons que partout, à de très rares exceptions près, la poussière a la même couleur.

Elle est sans contredit la plus insupportable de ce qu'on a appelé les petites misères de la vie domestique. Elle nait spontanément et sans qu'il n'y ait jamais arrêt dans sa production.

Une seule cause la met momentanément à la raison. C'est la pluie qui s'en empare pour faire de la boue. Tant que cette boue reste humide, elle n'entre pas dans les maisons. Mais, par malheur, le soleil et le vent sont là pour pomper l'humidité. Alors la poussière qu'on croyait vaincue, reparaît avec plus de force et d'intensité et s'efforce avec une sorte de rapidité de réparer le temps perdu. Elle se remet à l'œuvre pour souiller impitoyablement tout ce que la pluie l'avait contrainte de respecter.

Les pauvres ménagères qui avaient profité de l'orage pour la chasser par les fenêtres la voient rentrer et se mettent en devoir de lui signifier un nouveau congé. Mais ce rude travail ne doit servir à rien. Ce duel avec la poussière, c'est le tonneau des Danaïdes, c'est le rocher de Sisyphe. La poussière date de la création du monde et durera aussi longtemps que le monde. L'homme n'est pas éternel, ce qui le contrarie fort, mais à défaut de l'éternité qu'il regrette, il en est peut-être une autre dont il ne tient pas assez compte. Car enfin, les Saintes Ecritures lui disent qu'il est fait de poussière et qu'il retournera en poussière.

Cette pensée pourrait donner lieu à de très singulières réflexions. Si cette poussière tenace, obstinée, implacable que nous jetons sans scrupule par les fenêtres avait été formé par les cendres des générations disparues, échappées des tombeaux qui les contenaient, il s'en suivrait que nous nous montrions bien peu hospitaliers pour ces ancêtres inconnus.

Mais il n'en est rien et nous engageons fort les braves ménagères de la campagne et de la ville, qui savent tenir nos ménages si propres et si coquets, à continuer leur croisade contre ce fléau qui tout en les bravant, n'en est pas moins vaincu et terrassé.

PENSÉES SUR L'ÉDUCATION.

L'éducation se commence au berceau de l'enfant qui vient de naître, et qui déjà révèle sa petite nature rebelle et mauvaise par des caprices qu'il faut dompter. C'est donc la femme qui est la première institutrice de l'homme. C'est elle qui est le premier instrument de son éducation; et peut-être en est-elle encore le dernier.

—On ne sait pas assez ce que la femme a d'empire réel sur l'humanité...

Et aussi l'éducation la plus malheureuse est celle où ne s'aperçoit aucune trace de cette autorité de la femme, qui tempère les passions fougueuses par l'affection, et répand sur la société humaine un aspect de condescendance mutuelle qui est tout le caractère extérieur de la civilisation.

Peu d'enfants précoces ont réalisé dans l'avenir les promesses de leur enfance. L'homme veut être cultivé longtemps. Pic de la Mirandole, dont on parle trop, fut un grand prodige à dix-huit ans. A soixante, il eût peut-être été un homme vulgaire. Remarquez que l'admiration que l'on témoigne aux maturités hâtives se modifie singulièrement avec le progrès des années. Il y a de l'indulgence dans l'admiration pour le premier âge; il y a de la sévérité dans l'admiration pour l'âge avancé. Ce qui passe pour merveilleux dans un enfant serait peu aperçu dans un homme fait; et même, il arrive que les natures forcées ne vont guère au delà des premiers miracles qui font trépigner de joie.

Laurentie.

Le Manitoba.

Jeudi, 2 Mai 1889.

LA POLITIQUE A OTTAWA.

La session fédérale terminera ses travaux cet après-midi. Trois mois de travail, c'est bien raisonnable.

Les hons MM. Girard et LaRivière seront de retour à Saint-Boniface à la fin de la semaine.

Les chartes de chemin de fer dont l'hon. M. LaRivière s'est chargé ont été adoptées par les deux chambres et recevront la signature du gouverneur-général le jour de la prorogation des chambres.

Aussitôt que les compagnies qui viennent d'être formées auront complété leur organisation, le gouvernement sera prêt à accorder l'aide nécessaire pour assurer la construction des chemins en question.

L'hon. M. Chapleau est revenu d'Europe où sous les traitements de célèbres médecins français il a recouvré la santé. L'hon. Secrétaire d'Etat a été chaleureusement accueilli par les membres des deux partis.

L'élection fédérale de Compton aura lieu incontinent : l'appel nominal se fera le 9 courant et la votation le 16.

M. Rufus H. Pope, fils de feu l'honorable M. Pope, a été choisi comme candidat conservateur.

Une rumeur que nous apporte le télégraphe : L'hon. J. J. C. Abbott, orateur du sénat, deviendrait ministre des chemins de fer et canaux M. Abbott se présenterait dans Argenteuil dont le député, M. J. C. Wilson, serait appelé au sénat.

Il nous a fait plaisir de lire le discours que le colonel Amyot a prononcé à la chambre des communes, le 22 avril dernier. L'énergie de la pensée y est servie par l'énergie du style. Un langage plein de force mais en même temps plein de convenance caractérise ce beau morceau d'éloquence.

Nous aimons cette énergie de nos compatriotes revendiquant nos droits imprescriptibles et le faisant avec cette largesse de vues qui ne refuse rien de ce à quoi les autres ont droit.

D'après le rapport annuel du ministre des chemins de fer, treize nouvelles voies ferrées ont été construites au Canada l'an dernier.

Nous comptons, à l'heure actuelle, soixante-quatre compagnies de chemins de fer pour le Canada.

A la fin de 1883, 19,332 milles de chemin avaient été construits, abstraction faite des chemins de fer du gouvernement qui a construit, pour sa part, 11,157 milles.

Les recettes brutes de ces chemins de fer seront élevées à $38,842,010, soit une augmentation de près de $5,500 000 sur celles de l'année précédente.

A la séance de jeudi dernier, l'hon. M. LaRivière a posé plusieurs questions au gouvernement entre autres les suivantes :

Est-ce l'intention du gouvernement de nommer des commissaires pour s'enquérir des réclamations des anciens colons du Manitoba, tel que demandé par le comité des dits colons ?

Est-ce l'intention du gouvernement d'augmenter le service postal dans les paroisses et les établissements le long de la Rivière-Rouge en expédiant la malle, quotidiennement, par chemin de fer au lieu du mode actuel de transport ?

Est-ce l'intention du gouvernement, tel que demandé par une pétition des marchands de Winnipeg, vendant des huiles d'éclairage, adressée à l'honorable ministre du Revenu de l'Intérieur, de leur permettre d'importer ces huiles dans des réservoirs en fer pour en faire la vente au détail ; et aussi, de permettre que ces huiles soient mesurées au moment de la livraison aux importateurs d'huile ?

A la première de ces questions l'hon. M. Dewdney répondit qu'il avait, il y a quelques jours, reçu une députation de députés s'intéressant à cette demande des anciens ciens colons et qu'il avait promis de donner son attention à la requête. Aucune décision n'a encore été prise.

A la deuxième question Sir Hector Langevin répondit en l'absence du Maître Général des Postes, que le service actuel était en partie fait par chemin de fer ; mais qu'il serait peut-être possible de perfectionner le service postal. Il invite l'hon. M. LaRivière à une nouvelle conférence avec le Maître Général des Postes afin d'aviser aux changements à faire.

A la troisième question l'hon. Ministre des Douanes répondit que la question est sous considération.

LA SAINT-ALEXANDRE.

C'est demain la Saint-Alexandre, fête patronale de notre vénéré archevêque. Ce jour est cher à toute notre population, car tous savent quels grands travaux Mgr Taché a déjà accomplis sur cette terre de l'ouest et quelle énergie constante, quelle persévérance de chaque jour, de chaque instant, Sa Grandeur déploie encore pour l'avancement spirituel et matériel de toutes ses ouailles.

Nos maisons d'éducation ne laissent jamais passer inaperçue la fête de leur grand bienfaiteur, de leur fondateur. Le pasteur bien-aimé qui a doté notre pays de maisons d'éducation qui ne peuvent que commander l'admiration, a déjà entendu et entendra toujours un chant de reconnaissance partir de toutes ces belles institutions. Y a-t-il un plus beau langage que celui de la reconnaissance ?

UNE QUESTION.

Pourquoi le gouvernement local n'a-t-il pas publié en français, l'une au moins des deux brochures sur l'immigration qu'il a distribuées depuis 1888 ? Demandez aux colons de la province de Québec ce qu'ils pensent de cela. Nous en connaissons plusieurs qui se sont adressés au département pour informations et on leur a expédié ces brochures en anglais.

Mais ces braves gens ne savaient que le français. On conçoit l'utilité des informations.

L'IMMIGRATION BELGE.

Certains journaux de Belgique ont publié de faux rapports au sujet des Belges qui ont émigré au Manitoba. La nouvelle d'une misère qui n'existe que dans l'imagination de certains agents intéressés ou dans les colonnes de journaux peu soucieux de la vérité, a fort étonné les Belges établis à Saint-Alphonse ; aussi, tous se sont empressés de signer une lettre adressée au ministre des affaires étrangères, en Belgique, afin de protester contre les fausses rumeurs qui circulent sur leur compte, et de faire connaître la vérité à leurs compatriotes, et, par suite, les encourager à venir s'établir dans un pays dont l'avenir se montre sous des auspices tout à fait favorables.

Nous donnons d'abord la lettre de notre bienveillant correspondant de Saint-Alphonse, et la faisons suivre de celle qui a été adressée au ministre des affaires étrangères en Belgique.

Saint-Alphonse, le 30 avril 1889,

Monsieur le Directeur,

Dernièrement sont encore arrivés à Saint-Alphonse soixante émigrants belges, tous colons agricoles.

La fertilité du sol et la facilité de l'élevage du bétail, la salubrité du climat paraissent leur plaire beaucoup. Aussi, d'un commun accord, avec leurs anciens compatriotes déjà établis, se sont-ils empressés d'envoyer en Belgique, au Ministre des affaires étrangères, une pétition lui réclamant la liberté d'immigration belge au Manitoba. Vous trouverez ci-inclus une copie de cette pétition que vous voudrez bien publier dans votre journal.

Ayant pris la liberté de vous communiquer ces quelques renseignements, j'ai l'honneur de vous présenter, M. le Directeur, mes respectueuses salutations.

CLAUDE JOSEPH.

A Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères, Bruxelles.

Monsieur le Ministre,

L'émigration belge au Canada a produit en Belgique une émotion profonde. D'après le rapport de certains agents et même de plusieurs journaux, les Belges émigrés au Canada se trouvent dans une situation pénible, ont, disent-ils beaucoup de difficultés à pourvoir à leurs premiers besoins.

A ces allégations, nous opposons le démenti le plus formel, nous affirmons même que vu l'immensité des terres, la fertilité du sol, la facilité de la culture et de l'élevage du bétail, le prix courant des récoltes et des animaux, tout porte l'agriculture beaucoup plus avantageuse ici qu'en Belgique. En conséquence, nous prions Monsieur le Ministre de laisser au moins libre l'émigration de nos compatriotes qui ont l'intention de venir s'établir comme colons agricoles au Manitoba.

Dans l'espoir que vous accueillerez favorablement notre demande, nous avons l'honneur d'être,

Monsieur le Ministre,

Vos très humbles serviteurs,

Les Belges émigrés à Saint-Alphonse, province de Manitoba, Canada.

Claude Joseph, de Sommethonne, Luxembourg ; Reinard Schumakier, de Meix-le-Tige, Luxembourg ; Arnold Foidart, Liège, rue Grand-Vinave, No 247 ; H. J. Lecoq, Lafosse Grandmenil, Luxembourg ; Alphonse Baccus, Lafosse Grandmenil, Luxembourg ; Joseph Volcher, de Farmignoul, Namur ; Joseph Henrard, de Farmignoul, Namur ; J. J. Barten-Gillet, de Duchamps, Luxembourg ; Hector Leroy, de Biesmes colonois, Hainaut ; De Saint-Hubert, Charles, Dinant, Namur ; Allard, Henri, de Villers-la-loue, Virton, Luxembourg ; Omer Maurage, de Sobre-sur-Sambre, Hainaut ; J. B. Steyaert, Everghem, Flandre Orientale ; Camille Clinquant, Everbecq, Hainaut ; François de Schaeveir, Everbecq, Hainaut ; Jean-Baptiste Ponteau, Everbecq, Hainaut ; Ernest Jacques, Sommethonne, Virton, Luxembourg ; Jean-Baptiste Devaux, Lodelinsart, Hainaut ; Henri Dekelver, Mont-sur-Marchienne, Hainaut ; Georges Amédée, Mussy-la-ville, Luxembourg.

LA PAROISSE DE M. L'ABBE GAIRE.

M. l'abbé Gaire, établi au sud du Lac des Chênes, est à l'archevêché. M. Gaire voit de nouveaux et nombreux colons se grouper autour de lui. Il a réussi à bâtir une jolie petite chapelle qui attire les regards de tous ceux qui visitent cette partie du pays. Des Métis, des Canadiens-français, des Français et des Belges forment le noyau de la nouvelle paroisse qui a nom la Grande Clairière Saint-Jean.

Des lettres reçues par M. l'abbé lui annoncent qu'un fort contingent d'émigrants viendra d'Europe augmenter le nombre de ses ouailles. Dès demain, dans la journée, quarante familles doivent arriver en destination de la nouvelle paroisse et des environs.

M. Gaire est venu dans ce pays uniquement pour travailler à l'œuvre si importante de la colonisation Il a dans ce but laissé une position avantageuse, et nous sommes heureux de voir que son zèle est ainsi compris et encouragé.

LETTRE DE M. L'ABBE GEORGE DUGAS.

(Pour *Le Manitoba.*)

Sainte-Anne des Plaines,
27 avril 1889.

Monsieur le Directeur,

Une de nos bonnes familles de Sainte-Anne des Plaines est partie il y a une dizaine de jours pour Manitoba ; elle est arrivée à Winnipeg dans le cours de la semaine dernière. M. Damase Alary, c'est le nom du chef de cette famille, nous écrit de Saint-Boniface le jour même de son arrivée pour nous témoigner sa satisfaction. Je suis heureux de voir que ces bonnes gens ne sont pas déçues dans les espérances qu'on leur fait ici entrevoir à Manitoba. J'avais accompagné cette famille à Montréal pour acheter les billets et aider un peu aux soins du départ.

Je dois dire ici que la Compagnie du Pacifique se montre très libérale et très généreuse pour favoriser les familles que nous conduisons à ses offices. Je n'ai pas eu le plaisir de voir M. l'abbé Beaudry, mais M. Armstrong se montre tout-à-fait gentil. L'empressement qu'on met à bien recevoir les colons qui arrivent à Saint-Boniface fait une bonne impression. Ceux qui nous écrivent ne manquent pas de le dire ; nous nous apercevons, disent-ils, que nous sommes dans un pays d'amis. La moindre petite contrariété peut avoir souvent un bien funeste effet. C'est toujours un sacrifice de partir, et, pour peu qu'il arrive une mauvaise nouvelle, on est vite découragé. La bonne et cordiale réception que reçoit une famille de la part du clergé et des laïques qui s'occupent d'émigration est immédiatement connue par ici, et, je vous le répète, ces nouvelles produisent un très bon effet. Rien ne va au cœur comme un bon procédé. C'est admirable d'écrire sur Manitoba, mais payer de sa personne pour encourager les colons vaut tout autant sinon mieux. Le dévouement de M. l'abbé Cloutier est très apprécié.

M. Limoges, de Sainte-Anne des Plaines, frère de M. Limoges, de Whitewood, est allé visiter Manitoba : c'est un citoyen très intelligent, dont le rapport sera écouté par ici. Il se propose de se rendre à Régina. Il visitera les paroisses de Manitoba avant de revenir. Plusieurs attendent son rapport avant de prendre une détermination.

J'ai reçu, ces jours derniers, des invitations pour aller parler en faveur de l'émigration dans les paroisses d'en bas ; vous comprenez que je ne refuse pas.

Mercredi dernier, je suis allé à Ottawa et le long de la route, surtout depuis Lachute jusqu'à Ottawa, je me demandais, en regardant les champs, comment les cultivateurs font pour vivre sur de pareilles terres. Je n'y ai vu que des pierres, des souches et du sable. Nous sommes à la fin d'avril et je n'ai pas vu de troupeaux d'animaux dans les champs ; seulement çà et là quelques vaches maigres qui rappelaient le songe de Pharaon lui prédisant la famine. En comparant ces pauvres fermes aux belles et fertiles prairies de Manitoba, je me disais : si nos colons ménageaient et travaillaient autant que les habitants de ces pauvres terres, ils deviendraient trop riches, car ce ne doit être qu'à force de travail et de privations qu'ils parviennent ici à trouver le nécessaire.

J'ai eu le plaisir de voir à Ottawa les hons MM. Girard et LaRivière ainsi que M. Roger Marion, le maire de Saint Boniface. J'aurais voulu décider ce dernier à venir passer quelques jours à Sainte-Anne, mais il ne pouvait plus tenir à Ottawa ; la nostalgie le tuait, il avait hâte de respirer l'air des bords de la Rivière Rouge ; il a dû prendre les chars le soir même. Je crois que M. Marion a emporté un bon souvenir de son voyage dans la province de Québec où partout il a reçu une cordiale bienvenue.

Au revoir,

Votre dévoué,

G. DUGAS, Ptre.

RETOUR DU DEPUTE DE SAINT-BONIFACE.

Monsieur Roger Marion, M.P.P., de Saint-Boniface, est arrivé samedi dernier d'un voyage à Ottawa et dans la province de Québec.

Il nous revient enchanté de sa promenade. A Ottawa, l'hon. député de Provencher a présenté le sympathique député de Saint-Boniface aux membres français des Communes. Inutile de dire que sa réception a été des plus cordiales.

Monsieur Marion nous a dit avoir été très agréablement surpris de l'intérêt que l'on semble porter à tout ce qui concerne Manitoba et le Nord-Ouest là-bas, particulièrement à la population métisse.

Partout où M. Marion est allé, à Ottawa, Montréal, Québec, même accueil empressé, mêmes questions. Nous sommes chez nous partout et partout l'on commence à reconnaître les avantages que Manitoba offre à l'immigration. Puisse un grand nombre de nos compatriotes se décider à venir se joindre à nous.

Pourtant, M. Marion ne s'est pas laissé enchanté par les belles choses qu'il a vues durant son voyage, et avoue que Manitoba ne peut pas être surpassé. Il est vrai que l'on dise : " rien n'est si beau que son pays," mais que l'on vienne s'assurer par soi-même et l'on pourra juger.

POUR MANITOBA.

Le Colonisateur Canadien nous dit, dans son dernier numéro, que le courant d'émigration vers Manitoba continue toujours doucement mais régulièrement.

Voici les noms qu'il nous donne comme étant ceux des derniers partis :

Octave Bessette et famille.

F. Dupré et O. Benoit, de Saint-Hughes.

Léon Clément, Saint-Barthélemi.

Joseph Touchette.

Famille G. Belisle, 6.

MM. Poliquin, Barnabé, Laurencelle, Piché et Lafond.

W Clairmont, Saint-Philippe.

Lædia Gagné, 3.

Ludger Gauthier, Acton.

Denis Tremblay et famille, Contrecœur.

B. Lamarche et famille, 5.

Zotique Ritchot et famille.

Mde Félix Nadeau, de Northampton, est allée rejoindre son mari à Saint-Jean-Baptiste, Man.

Famille O. Durocher, 6, Saint-Guillaume

Famille A. Dupuis, 3.

Famille Max. A. Dupuis, 3.

B. Bérard, Saint-Guillaume, à Saint-Jean-Baptiste.

Léger Lambert et famille.

J. B. Pelletier et fils.

MM. Amable Coupal et Dosithé Coupal, Saint-Philippe, en tournée d'exploration pour investir à Manitoba.

Jos. Choinière, Saint-Ignace de Stanbridge, et Pierre Grisé, autrefois de Roxton, tous deux revenus des Etats-Unis pour aller tenter la fortune au Manitoba.

Les familles de Joseph Desmarais, Arthur Mongeon, Jos. Chicoine, Cyrille Bilodeau, Gustave Larose, de Ware Village, Mass., laissaient les Etats-Unis et se dirigeaient au Manitoba sur la foi des rapports du *Colonisateur Canadien*, ont-ils dit.

Nap. Bernardin et famille, 9, de Warwick, pour Saint-Alphonse.

Antonio Pearson et famille, 4, Montréal, à Saint-Norbert.

Lucien Clément et famille.

Mde Antoine Pruneau et famille, 7.

MONSEIGNEUR PROVENCHER
ET LES
Missions de la Riviere Rouge.

Voice ce que le *Canada Français* dit du beau livre de M. l'abbé George Dugas : *Monseigneur Provencher et les Missions de la Rivière Rouge* :—

Voilà un excellent livre qui devra se trouver dans toutes les bibliothèques canadiennes. C'est le commencement de l'histoire de la Rivière Rouge et de ses dépendances, dont Mgr Provencher a été le premier missionnaire et le premier évêque.

Rien de plus intéressant et de plus pieux que ce livre, qui fait voir dans Mgr Provencher non-seulement l'apôtre zélé, mais le *saint*, qui devra être canonisé un jour, nous l'espérons.

L'auteur, comme Gérin-Lajoie, s'efforce de disparaître en faisant parler les documents autant que possible. C'est ce qui donne l'avantage de suivre presque pas à pas son héros dans ses propres écrits. Cependant il reste assez de l'œuvre personnelle de M. l'abbé Dugas pour faire désirer qu'il ne s'arrête pas en chemin et qu'il continue à écrire sur le Nord-Ouest. Placé comme il l'est, à la source des meilleurs renseignements, il est plus en état que tout autre de mettre en ordre et de présenter sous une forme agréable tout ce qui peut intéresser l'histoire de cette riche région, destinée avant peu à devenir l'une des plus importantes de l'Amérique du Nord.

Nous ne ferons pas l'analyse de la vie de Mgr Provencher ; mais nous engageons fortement nos lecteurs à se procurer le charmant ouvrage de M. Dugas.

ASSOCIATION ATHLETIQUE DE SAINT-BONIFACE.

Les jeunes gens de Saint-Boniface se sont réunis, vendredi soir, pour aviser aux moyens de former une association de jeux. M. C. H. Royal, étudiant en droit, et celui qui avait convoqué l'assemblée, fut prié de présider et M. Onésime Manseau appelé à agir comme secrétaire.

M. Royal, qui a pris l'initiative, parla pendant près d'une heure du but de cette association, des moyens à prendre pour en faire une société digne ; il discuta la forme d'organisation, et en démontra les avantages sociaux, physiques et moraux.

L'assemblée adopta la forme d'organisation proposée, les personnes présentes s'inscrivirent, et aussitôt après l'élection des officiers eut lieu et donna le résultat suivant :

Président, M. C. H. Royal ; vice-président, M. Onésime Manseau ; secrétaire, M. Gustave Jean ; trésorier, M. H. McDermott ; capitaine général, M. I. Lavoie ; 1er conseiller, M. Chas Cusson ; 2me conseiller, M. H. Lloyd.

Le conseil, qui se compose des membres ci-dessus, a siégé samedi soir. Plusieurs affaires d'une grande importance ont été traitées. L'association compte aujourd'hui plus de 50 membres actifs, et un grand nombre de membres honoraires.

Nous ne saurions trop applaudir au succès d'une telle société, le besoin s'en faisait sentir depuis longtemps. On nous dit que l'association a l'intention de prendre part au carnaval de Winnipeg, dans le mois d'août. Voilà une bonne occasion pour animer les membres.

Nous souhaitons à l'association une longue vie et beaucoup de succès.—*Com.*

MEURTRE ET SUICIDE.

La paroisse de High Bluff, située à une dizaine de milles de la ville du Portage-la-Prairie, a été, la semaine dernière, le théâtre d'un meurtre horrible et d'un suicide non moins affreux. Les victimes sont un nommé McLeod, fermier de l'endroit, sa fille, de 8 ans, et son jeune garçon, de 13 ans.

Ce dernier est mort dans la nuit de mardi, à l'hôpital de Winnipeg.

Voici les faits :

McLeod demeure à environ deux milles de la station de High Bluff, dans l'endroit appelé " Back Road." Il a été vu pour la dernière fois jeudi dernier, vers le soir.

Vendredi matin, un voisin du nom de Latta, ayant affaire à McLeod, alla chez ce dernier. Mais un spectacle épouvantable s'offrit à sa vue. Près du poêle, McLeod gisait couché sur le côté, la gorge ouverte d'une affreuse manière. Le sang sortait à flots de cette blessure et baignait le cadavre. Plus loin, dans une chambre à coucher, près de la cuisine, on trouva le corps des deux enfants. La fillette avait à la tête d'horribles cavités faites par le taillant d'une hache ; elle était morte. Tout près d'elle, le jeune garçon, la tête presque ouverte, lui aussi, à coups de hache, était étendu sans connaissance.

En faisant des perquisitions, on a trouvé près du cadavre du père, la hache avec laquelle ses deux crimes atroces ont été commis. On a aussi trouvé, dans la cave, le couteau avec lequel McLeod s'est coupé la gorge. Des traces de sang se dessinaient depuis la cave jusqu'à l'endroit où le suicide a été commis.

On attribue à des embarras financiers la cause de ce meurtre et du suicide. McLeod, dont la femme est morte, il y a environ deux ans, était depuis quelque temps dans de mauvaises affaires.

Nouvelles Religieuses.

—M. Alfred Dupuis, curé de Sainte-Elizabeth, Qué., est décédé le 21 avril dernier. Il naquit à Saint-Jacques l'Achigan, le 31 octobre 1816. Il fut ordonné prêtre le 29 août 1847, puis successivement curé à Terrebonne et à Repentigny. Il devint ensuite desservant à l'Assomption, directeur du collège et enfin curé de Sainte-Elizabeth en 1860. C'est dans ce dernier poste que la mort est venue le frapper.

—La *Semaine Religieuse* de samedi dernier nous dit que la grande assemblée *anti-jésuite*, annoncée à son de trompe depuis longtemps, a eu lieu jeudi soir, dans la salle du *Queen's Hall*, à Montréal.

Ces messieurs qui ont parlé si fort et cueilli tant de *bravos*, savent-ils que les catholiques, à la simple suggestion de l'autorité, pourraient facilement, de leur côté, tenir des assemblées plus nombreuses et non moins enthousiastes ?

Et qu'arriverait-il, si des deux côtés, on soufflait la discorde et la haine ?

De concert avec la très grande majorité des protestants, nous voulons continuer à travailler paisiblement pour le bien général et la prospérité de la nation.

—M. l'abbé L. Colin, supérieur du séminaire de Saint-Sulpice, a laissé Rome le 4 avril, et est attendu à Montréal vers le milieu du mois de mai.

—Demain tombe la fête de l'Invention de la Sainte-Croix, l'une des principales fêtes de la communauté des RR. SS. de la Charité.

Il y aura grand'messe à la cathédrale à 9 heures ; Mgr l'Archevêque sera présent, et un sermon de circonstance sera donné par M. l'abbé J. Dufresne, curé de Lorette.

Dans l'après-midi, les vêpres seront chantées à 3 heures et il y aura adoration des reliques de la vraie croix.

Les exercices du mois de Marie auront lieu à l'heure ordinaire, mais avec plus de solennité.

En ce jour de la fête de l'Invention de la Sainte-Croix, l'on peut gagner une indulgence plenière aux conditions ordinaires.

—L'ouverture du mois de Marie a eu lieu mardi à la cathédrale. Pendant tout le mois, les exercices se feront à 7.15 p m.

Choses et Autres.

—De grandes fêtes ont eu lieu mardi, par tous les Etats-Unis, à l'occasion du centenaire de l'installation de Washington comme premier président des Etats-Unis.

—MM. McLaren, Leet, Smith & Smith, les avocats du *Mail*, dans la cause des RR. PP. Jésuites, ont produit en cour supérieure leurs plaidoyers préliminaires. Dans une exception à la forme les défendeurs allèguent que le statut en vertu duquel les Jésuites tiennent leur charte est illégal et *ultra vires*, attendu que la législature de Québec, d'après l'acte de l'Amérique Britannique du Nord, n'a pas le pouvoir de faire une pareille législation, et attendu que la législature locale par le dit acte d'incorporation, a reconnu au Pape, un potentat étranger, le pouvoir d'intervenir dans la législation de cette province en mettant son autorité en opposition à celle de Sa Majesté la Reine. Le but de cette exception à la forme est, dit-on, dans le but d'élargir le cercle des plaidoieries dans la cause. Si cette exception est rejetée par les tribunaux canadiens, elle sera portée devant le Conseil Privé de Sa Majesté.

—Les élections en France pour la chambre des député ont été fixées au 22 septembre.

—La prochaine réunion de la Société Royale, qui aura lieu le 7 courant, à Ottawa, promet d'être l'une des plus intéressantes depuis sa fondation. Tous les préparatifs se font d'après les travaux qui ont été envoyés. On peut être assuré d'un grand succès. Son excellence le gouverneur-général désirant rencontrer les membres de la société et les délégués les a invités à un grand banquet et il est probable que si le temps est favorable pendant la semaine on donnera un " garden party " à l'hôtel du gouvernement.

Nous donnons aujourd'hui les sujets qui doivent être lus dans la section française :

1o Souvenir de Paris ; la fête du 14 juillet, par Joseph Marmette.

2o Le golfe Saint-Laurent, 1626-1632, par Benjamin Sulte.

3o Le système du jury. Son fonctionnement au Canada et son influence sur nos mœurs publiques, par Alphonse Lusignan.

4o. De Marseilles à Oran. L'empereur Maximilien, homme de lettres, poète, philosophe et chrétien, par Faucher de Saint-Maurice.

5o Montcalm peint par lui-même d'après des pièces entièrement inédites, par l'abbé H. R. Casgrain.

6o Le régime parlementaire en France et dans la province de Québec, par A. DeCelles.

7o Parallèle historique entre le comte de la Galissonnière et lord Dufferin, par J. M. Lemoine.

—Un des incendies les plus désastreux qui soient arrivés depuis longtemps dans Prescott, Ont., a pris naissance le 23 au soir, dans la propriété Gainsford, située sur la rue King. Une dame nommée Kate Gainsford a perdu la vie. On ne s'aperçut du feu que lorsque les flammes s'élevèrent en gerbes abondantes au-dessus du toit ; elles s'étendirent rapidement et enveloppèrent les maisons voisines, occupées par M. McGrory, boulanger. Une jolie maison en briques, à droite, fut préservée. Les plus grands efforts furent faits pour sauver Mme Gainsford, mais on ne put la trouver à temps.

—L'association Canadienne-française de Minnéapolis a nommé huit délégués pour la représenter le 24 juin à l'inauguration du monument Cartier Brebœuf, à Québec. Ce sont : le R. P. J. E. Martin, Z. Martin, président ; Arthur Roy, trésorier ; Louis Desroriers, ex-président ; Frank Lavallée, Joseph Deslauriers, J. Payette et F. H. Leroux.

—L'honorable M. Starnes a été nommé orateur du Conseil Législatif, de Québec, en remplacement de l'honorable M. de Labruère, en vertu d'une loi qui a été passée à la dernière session pour destituer M. de Labruère.

M. Starnes a formé partie autre fois de plusieurs administrations. Il a été tour à tour ministre sous M. Joly et sous M. Chapleau.

—Le général Boulanger a laissé la Belgique pour passer en Angleterre où il a été reçu avec enthousiasme. Déjà, il a dîné avec Lord Randolph Churchill.

NAISSANCE.

GRÉGOIRE.—A Lorette, le 25 avril, Madame François Grégoire, un garçon.

MARIAGES.

GRÉGOIRE-MANSEAU.—A la cathédrale, lundi, le 29 avril, par M. le curé Dugas, M. Etienne Grégoire, de Lorette, à Melle Olive Manseau, fille de M. Onésime Manseau, de cette ville.

CAMIRAND-SANSREGRET.—A la cathédrale, mardi, le 30 avril, M. Charles Raphaël Camirand, de Winnipeg, à Melle Célina Pontbriant dit Sansregret, de Saint-Boniface.

DECES.

BEAULIEU.—En cette ville, le 27 avril, à l'âge de 71 ans, Dame Emilie Dorval, épouse de M. Narcisse Hudon dit Beaulieu.

BENJAMIN.—En cette ville, le 28 avril, à l'âge de 16 ans, Melle Marie-Anne Philomène Benjamin, fille de M. Benjamin, de Marieville, Qué., et sœur de Madame Achille Langevin, de Saint-Boniface.

LADÉROUTE.—A Saint-Vital, le 24 avril, à l'âge de 2 ans et 4 mois, Marie-Anne, enfant de M. Joseph Ladéroute.

Municipalite de LaBroquerie

AVIS.

Est par les présentes donné :

1o. Que le rôle d'évaluation de 1889 pour la municipalité de LaBroquerie est fait.

2o. Que le public pourra examiner le dit rôle au bureau du soussigné pendant les 25 jours qui suivront la présente date.

3o. Que les personnes désirant porter plainte contre le dit rôle devront le faire dans le délai fixé pour la dite révision.

4o. Que le conseil siègera en cour de révision le 3 juin 1889, dans la salle municipale, à 10 heures a. m., pour recevoir toutes plaintes contre le dit rôle.

Donné à LaBroquerie, en mon Bureau, ce 29ème jour d'avril, A.D. 1889.

F. X. NORMANDEAU,
Greffier.

Municipalité de LaBroquerie, 29 avril 1889. 3ins 2 5 89

Municipalite de Montcalm.

AVIS.

Est par le présent donné :

1o. Que le rôle d'évaluation de 1889 pour la municipalité de Montcalm est le rôle d'évaluation en force pour 1888.

2o. Que le public pourra examiner le dit rôle au bureau du soussigné pendant les 25 jours qui suivront la présente date.

3o. Que les personnes désirant porter plainte contre le dit rôle devront le faire dans le délai fixé pour la dite révision.

4o. Que le conseil siègera en cour de révision le 1er juin 1889, à la station Letellier, dans la salle municipale, à 10 heures a. m., pour recevoir toutes plaintes contre le dit rôle.

Donné à Saint-Jean-Baptiste, en mon bureau, ce 25ème jour d'avril, A.D. 1889.

JOSEPH BARIL,
Greffier.

3ins 28 4 89



SOUMISSIONS.

ON RECEVRA jusqu'à jeudi, 9 mai 1889, à midi, au bureau du soussigné, des soumissions cachetées, portant la suscription " Soumissions pour provisions des Sauvages," pour fournir aux Sauvages pour l'année se terminant le 30 juin 1890, les approvisionnements consistant en farine, bacon, épiceries, munitions, ficelles, bœufs, vaches, taureaux, instruments aratoires, outils, etc., le tout livrable, ports de douanes payés, à différents endroits dans le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest.

On peut se procurer les formules de soumissions et des renseignements complets sur la nature des approvisionnements en s'adressant au soussigné, ou au commissaire des Sauvages à Régina, ou au bureau des Sauvages à Winnipeg.

Les soumissions peuvent être faites pour chaque espèce de marchandises séparément ou pour une partie quelconque de chaque marchandise, séparément ou pour toutes les marchandises énumérées dans les formules, et le gouvernement se réserve le droit de rejeter la soumission en entier ou en partie.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque accepté par une banque canadienne fait en faveur du surintendant général des affaires des Sauvages, égal à au moins cinq par cent du montant de chaque soumission, lequel chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer un contrat basé sur sa soumission lorsqu'il en sera requis, ou s'il faillit à compléter l'ouvrage qu'il aura entrepris. Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera remis.

Chaque soumission doit porter, outre la signature du soumissionnaire, celle de deux personnes acceptables au département et se portant garant de la parfaite exécution du contrat.

On n'acceptera pas nécessairement la plus basse ou toute autre soumission.

Aucun journal ne devra insérer cette annonce sans l'autorisation de l'Imprimeur de la Reine, et tout paiement sera refusé à ceux qui n'auront pas obtenu telle autorisation.

L. VANKOUGHNET,
Député du surintendant général des affaires des Sauvages.

Département des affaires des Sauvages, Ottawa, avril 1889. 3ins 18.4.89



CONTRATS DE LA MALLE.

DES SOUMISSIONS CACHETÉES adressées au Maître Général des Postes seront reçues à Ottawa jusqu'à midi, Vendredi, le 17 Mai prochain, pour le transport des malles de Sa Majesté, sur contrats offerts pour quatre ans, sur chacune des routes suivantes, à partir du 1er Juillet prochain :

Argyle et Stonewall, une fois par semaine, distance calculée 10 milles.

Aubigny et Sainte-Agathe, deux fois par semaine, distance calculée 7 milles.

Binscarth et Lidford, une fois par semaine, distance calculée 8 milles.

Castleavery et Shellmouth, une fois par semaine, distance calculée 14 milles.

Rivière Cyprès et Saint-Alphonse, deux fois par semaine, distance calculée 8 milles.

Emerson et Letellier, deux fois par semaine, distance calculée 15½ milles.

Gonor et Station du Chemin de Fer, deux fois par semaine, distance calculée 3½ milles.

Lowestoft et Morden, une fois par semaine, distance calculée 19½ milles.

Manitou et Norquay, (aller et retour), deux fois par semaine, distance calculée 44 milles.

Neepawa et Salisbury, deux fois par semaine, distance calculée 2 milles.

Pigeon Lake et Winnipeg, deux fois par semaine, distance calculée 25 milles.

Peguis et Selkirk, deux fois par semaine, distance calculée 6½ milles.

Selkirk et Winnipeg, trois fois par semaine, distance calculée 22½ milles.

Shoal Lake et Station du Chemin de Fer, six fois par semaine, distance calculée ½ de mille.

Des avis imprimés contenant plus d'informations quant aux conditions des contrats offerts peuvent être vus et des blancs de soumission obtenus aux différents bureaux de poste sus-mentionnés, et à ce bureau.

W. W. McLEOD,
Inspecteur des Bureaux de Poste.

Bureau de l'Insp. des B. de Poste,
Winnipeg, 1er avril 1889. 3ins 11.4,89

PERSONNEL

M. J. F Dumouchel, agent d'assurance, part ce soir pour visiter nos paroisses françaises. Voici l'itinéraire qu'il suivra : Lorette, Sainte-Anne, LaBroquerie, Rivière-aux Rats, Saint Malo, Morris, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Pie, Saint-Joseph, Sainte-Agathe et Saint-Norbert.

M. Amable Marion, du Lac des Chênes, et Madame Marion, sont en en cette ville depuis quelques jours, les hôtes de M. Roger Marion, M. P. P.

Madame Onésime Monette avec ses huit enfants, est arrivée dimanche de Montréal pour rejoindre son mari qui est au milieu de nous depuis quelques mois.

M. Xavier Delage, propriétaire de moulins à Blida, Algérie, est arrivé à Saint-Boniface la semaine dernière, en compagnie d'un de ses amis, M. Luc Dupuis, du village des Aulnaies, Qué.

Depuis leur arrivée, ces deux messieurs sont à visiter nos paroisses françaises.

Le Rév. Père Nolin, S.J., est revenu de Régina vendredi dernier.

Les amis de M. D. Miller, parmi lesquels des membres du clergé de Saint-Boniface et de Winnipeg, les membres de la Branche 52, Sainte-Marie, C. M. B. A., se réunissaient lundi pour présenter au populaire gérant de la banque des Marchands, une adresse et un souvenir, à l'occasion de son départ pour Toronto.

Après une absence de 27 jours, son honneur le lieut.-gouverneur Schultz et Madame Schultz, sont revenus hier à Winnipeg d'un voyage dans la Colombie Anglaise.

Chronique Locale.

—C'est aujourd'hui la *Fête des Arbres.*

—On a démoli le vieux pont du *N. P. & M.* sur l'Assiniboine.

—M. Pierre Gosselin est à faire peinturer sa résidence privée.

—M. Edouard Guilbault occupe son nouveau magasin sur l'avenue Taché.

—Les droits de douanes perçus à Winnipeg pendant le mois dernier, ont été de $40,403.92.

—Les recettes du revenu de l'intérieur ont été de $17,898 39 pendant le mois dernier.

—La corporation est à faire remettre les trottoirs à neuf dans certaines parties de la ville.

—Il est défendu de faire la chasse à toute espèce de canards depuis le 1er mai jusqu'au 15 août.

—MM. D'Auteuil et Bossé ont acheté une terre de 480 acres, à Lorette, pour la somme de $1,440.

—Pendant le mois d'avril, 4,455 émigrants sont arrivés dans Manitoba. Il en est venu 6,015 pendant le mois de mars.

—La vente des bancs à la cathédrale aura lieu dimanche après la grand'messe. Les intéressés doivent voir à règler avant dimanche.

—Hier, le cadavre d'un inconnu a été trouvé au Fort-Rouge, près de la rive sud de l'Assiniboine, à environ trente verges du chemin. On suppose que c'est un cas de suicide, car un revolver fut trouvé près du cadavre qui avait un trou de balle dans la tête.

—M. Placide Chaput a acheté, avant-hier, les lots 133, 134 et 135, de la paroisse de Saint Norbert, pour la somme de deux mille piastres.

—M. J. C DeLorimier, huissier audiencier au palais de justice de Winnipeg, doit déménager aujourd'hui de Winnipeg dans l'ancienne maison de M. F. Létourneau.

—MM Anderson & Lemieux, numéro 245, rue Principale, Winnipeg, viennent de recevoir directement du Japon, un char de thé. Essayez leurs thés noirs et verts d'excellente qualité pour 25 cts. la livre seulement.

—Transactions à la Banque d'Epargnes de la Puissance, à Winnipeg pour le mois d'avril :

Dépôts........................$19,690.00
Retraits........................ 34,460 46
Retraits surpassent les dépôts de........................ 14,770.46

—Les journaux de Winnipeg, datés d'hier, annoncent que M. E P. Leacock, de cette ville, a gagné sa cause devant la cour suprême. L'effet du jugement qui a été rendu donne à M. Leacock la chance d'avoir une partie d'une somme de $15,000 déposée en cour, de même qu'une partie de certaines limites de bois de 200 milles carrés, sans compter d'autres choses.

Chronique de la Province.

Saint-François-Xavier.

25 avril.—Notre dévot curé, le Rév. M Kavanagh, a pris les chars hier matin pour se rendre à sa Mission de la Boyne, afin de donner la Pâques aux catholiques de l'endroit.

—Ici, les semailles sont à peu près terminées ; le blé est même déjà levé en plusieurs endroits. Tous les cultivateurs sont joyeux de cette belle apparence et semblent jouir à l'avance du fruit de leurs rudes travaux.

—La beurrerie qui est encore sous la direction de M. M. Pearson, est en opération depuis le commencement de cette semaine.

—S'il y a un endroit dans le Manitoba, où un sol fécond offre aux braves cultivateurs tous les avantages possibles, un coin de terre où l'on retrouve la vie et les bonnes coutumes de la vieille province de Québec, c'est bien Saint-François-Xavier. Cette paroisse canadienne-française, qui est malheureusement trop peu connue des immigrants, est agréablement située sur les bords riants de la grande et belle rivière Assiniboine. Elle est à dix-huit milles de Winnipeg, mais les chemins de voiture qui longent l'Assiniboine sont reconnus pour être les plus droits, les plus élevés, et peut-être les plus superbes du pays ; ils permettent aux cultivateurs de se rendre à la ville en tout temps.

De plus, il y a deux stations du Pacifique Canadien à quelques milles seulement du village ; et lorsque le *N. P. & M.* sera terminé, nous aurons une autre station à 2 milles.

Plusieurs vous diront que le terrain est plus cher qu'ailleurs ; oui, c'est un peu vrai ; mais qu'est-ce que cela prouve ? sinon que le terrain d'ici est beaucoup meilleur que dans d'autres paroisses. Cependant on peut encore acheter une belle terre de deux cents acres pour $700 ou $800 ; mais ceux qui désireraient y venir feraient bien de se presser pendant qu'il en est encore temps.

Demandez aux colons qui nous sont arrivés ce printemps et ils vous diront ce qu'il pensent de Saint-François-Xavier. Informez-vous auprès de M. l'abbé Beaudry et il vous répondra sans hésiter que parmi toutes les paroisses canadiennes-françaises de Manitoba, où il a laissé les marques de son zèle patriotique, pas une peut-être ne l'a enchanté autant que celle de Saint-François-Xavier. Si quelque jour vous entendez disserter sur ce sujet le vénérable vieillard qui est à la tête du Manitoba catholique, demandez-lui ce qu'il dit de notre paroisse, et il vous dira avec l'accent de la conviction que l'humble parcelle de la vaste plaine qui, avec Saint-Boniface et Saint-Norbert, a vu les prémices de leur dévouement apostolique, ne peut manquer de produire de beaux fruits ; qu'un sol si riche et si fertile ne peut que déverser l'abondance sous les efforts vigoureux des travailleurs.

On dit aussi que le foin est rare ; dans les années de sècheresse, c'est bien, je fais cette concession, et c'est là le seul inconvénient. Encore, sous ce rapport, n'avons-nous rien à envier aux autres paroisses, puisque nous sommes ici à peu de distance de la Baie Saint-Paul où les cultivateurs des paroisses environnantes sont obligés d'aller faire leur provision de foin dans les années de sècheresse. Mais faisons encore mieux : donnez-vous la peine de venir visiter avant d'acheter ailleurs, et vous verrez par vous-mêmes les avantages qu'offre Saint-François-Xavier. Au revoir. HECTOR.

Saint-Alphonse.

29 avril.—La population de Saint-Alphonse s'est accrue notablement pendant ce mois. Nous avons reçu vingt familles tant belges que canadiennes. Cinquante terres ont été prises comme homesteads. En outre, plusieurs personnes ont acheté des terrains des spéculateurs.

—Le chemin de fer de la compagnie du *Northern Pacific* doit traverser notre colonie. Nos voisins se donnent beaucoup de trouble à ce sujet. Ils voudraient avoir une station près de notre réserve. Ce serait un bon moyen de nous empêcher d'en avoir une dans la paroisse même. Leur projet réussira en partie, mais si l'immigration continue à se diriger vers Saint-Alphonse, les limites de la paroisse s'étendront jusqu'au delà de la gare projetée.

AGRICULTURE.

LE CULTIVATEUR.

L'agriculture est la vie des nations, et l'état du cultivateur est la base de toutes les autres positions sociales. Le cultivateur doit être fier de sa profession, car elle est noble et relevée. L'intelligence et l'énergie du cultivateur ont un champ d'action illimité, un atelier qui embrasse la terre entière ; il n'est point de vallées, de forêts, de montagnes où elles ne puissent exercer une action bienfaisante. Que le cultivateur relève donc fièrement la tête, qu'il apprenne enfin que sa mission n'est pas seulement de faire un rude travail manuel, de développer ses muscles, son corps ; mais qu'il doit surtout cultiver son intelligence, s'instruire pour pouvoir plus facilement découvrir les secrets que lui cache sa bonne mère, *la terre ;* pour pouvoir lui faire rendre les trésors qu'elle ne donne et prodigue qu'à ceux qui la connaissent le plus intimement et l'entourent de plus de soins.

En avant donc, amis cultivateurs, cherchez à vous instruire, soyez hommes de progrès. "A bas la routine!" tel doit être votre cri de ralliement. Le succès couronnera vos efforts dans cette bonne voie.

VOLEURS ET VOLEUSES.

La loi est d'une grande sévérité contre les cultivateurs malhonnêtes qui mettent de l'eau dans le lait qu'ils fournissent aux beurreries ou aux fromageries. Ces cultivateurs sont passibles d'une forte amende ; ils le méritent : il faut punir les voleurs.

J'ai connu, l'an passé, un cultivateur qu'on avait convaincu de ce méfait. Ce cultivateur a été la risée de toute sa paroisse durant tout l'été ; il a perdu pour toujours sa réputation d'honnête homme. C'est un malheur pour cet homme, mais il mérite ce qui lui arrive : on doit mépriser les voleurs.

Je connais, cependant, une foule de cas où les cultivateurs se font voler impitoyablement et les voleurs jouissent de l'impunité ; bien plus, je pourrais dire que tous les cultivateurs qui se livrent à l'industrie laitière se font voler en grand chaque année et les coupables ne paient pas l'amende ; ils conservent leur réputation, et, souvent même, ils sont de plus en plus considérés.

Comment ! me direz-vous, ce n'est guère possible ? Cultivateurs, jugez vous-mêmes : cette vache de votre troupeau qui donne beaucoup de lait, mais un lait très pauvre, c'est une voleuse ; elle vous vole, elle vole ses compagnes qui donnent moins de lait peut-être, mais qui est trois fois plus riche ; cette vache ne donne pas assez de lait pour la nourriture et les soins dont vous l'entourez ; c'est encore une voleuse, son larcin passe inaperçu parce que vous ne vous donnez pas la peine de la traire à part ; ses compagnes lui paient rente et vous ne vous en apercevez pas. Dans tout votre troupeau, combien avez-vous de ces voleuses ? Je ne sais, mais ce dont je suis sûr, vous en avez ; y en a-t-il deux, trois, cinq, dix ? peut-être. Tout ce que je sais, c'est que vous seriez étonnés, si vous vouliez découvrir les voleuses de votre troupeau. Il vous en coûterait si peu de changer cet état de choses malheureux. Pour cela il faudrait prendre la peine de traire séparément, pendant quelques jours, en différents temps de l'année, chacune de vos vaches et de constater la quantité du lait de chacune.

Aurez-vous ce courage, oui ou non ? Si oui, votre trouble sera récompensé amplement et vous aurez trouvé le secret de rendre payante l'industrie laitière : si non, alors continuez à marcher en aveugles, laissez-vous voler tout plein, mais ne vous plaignez pas que les vaches ne paient pas.

LE PANSAGE À L'ÉGARD DU CHEVAL.

Généralement, dans une ferme, on néglige trop, beaucoup trop, les soins de propreté qu'exige le cheval. On ne doit cependant pas ignorer le proverbe qui dit qu'un animal bien pansé est à moitié, et que le jeu de l'étrille équivaut à un picotin d'avoine.

Le pansage rend la peau plus souple, plus fine, le poil luisant, les articulations souples, et agit de la manière la plus heureuse sur la vigueur, la bonne humeur, le contentement et la santé de l'animal. Sans le pansage, il est pour ainsi dire impossible qu'un cheval se porte bien. Dans tous les cas, il sera chagrin, irritable, mal à l'aise, et ne rendra qu'à contre cœur le service qu'on lui demande.

Exigez donc que le pansage, quelques pressants que puisse être les travaux de la ferme, soit régulièrement et soigneusement donné, sinon une fois par jour, au moin trois fois par semaine.

NE PAS S'ENDETTER POUR AGRANDIR SON DOMAINE.

De la part du cultivateur, c'est une grande imprudence et se créer une occasion de malaise, que d'emprunter de l'argent dans le but d'agrandir l'étendue de sa terre. C'est une vérité consacrée depuis longtemps par l'expérience, qu'un arpent de terre bien cultivé n'a presque pas de limite dans sa production. Le cultivateur qui a toujours en vue les plus grands profits à obtenir de sa ferme, préfère toujours une petite ferme à laquelle il peut donner tous les soins de culture, qu'à une grande ferme qui l'obligerait à négliger le plus souvent les travaux les plus importants de culture.

Citons un exemple entre mille : L'engrais que l'on répand sur deux arpents de terre donnera nécessairement de meilleurs résultats si l'on répandait cette même quantité sur un seul arpent, et les frais d'épandage seraient moins dispendieux.

Aucun cultivateur ne peut avantageusement agrandir sa terre, à moins que la partie qu'il cultive n'ait acquis le plus grand degré de fertilité, et qu'il ait la certitude de pouvoir accorder les mêmes soins et d'une manière profitable à la partie de terre qu'il veut acheter pour agrandir son domaine.

BOUSSOLE DU CULTIVATEUR.

De même quo toutes les autres branches de l'industrie humaine, l'agriculture a besoin pour prospérer de produire beaucoup et à bon marché ; c'est par là seulement que les populations rurales remplissent leur tâche envers le reste de la société, en maintenant constamment le prix des denrées en rapport avec les ressources de toutes les classes de consommateurs.

Pour accomplir ce devoir, le laboureur ne doit pas perdre un seul instant de vue le sage précepte de Mathieu de Dombasle : "Travaillez toujours les yeux fixés sur le marché."

POIDS ET MESURES.

Dans la mise en pratique des diverses recettes du laboratoire domestique, on est quelque fois embarrassé pour défaut de balances et de poids convenables. A l'aide des quelques données qui suivent, on pourra, dans beaucoup de cas, substituer la mesure au poids.

Une pinte de farine tamisée non tassée pèse une livre.

une chopine de sucre granulé pèse une livre

Leux tasses de beurre foulé pèsent une livre.

Dix œufs en moyenne font une livre (sans la coquille).

Cinq tasses de farine tamisée donnent une livre.

Pour les liquides du même poids ou à peu près que l'eau, comme le vinaigre, le vin, l'alcool, le brandy, l'huile :

Un verre ordinaire ou *tumbler* vaut huit onces.

Un verre à vin vaut quatre onces.

Un verre à liqueur vaut deux onces.

Une cuiller à soupe vaut une demi once.

Une cuiller à thé vaut un dragme (huitième d'once).

Pour la pâte, on emploie une cuiller à thé haute de soda pour une livre de farine, et quand on ajoute de la crême de tarte, on en met deux cuillers pour une de soda.

Ces mesures sont suffisamment exactes.

District Electoral de Provencher.

Dépenses encourues par le candidat Alphonse Alfred Clément-LaRivière, durant l'élection tenue le 17 janvier 1889.

Frais de transport :

Voitures et chemin de fer, payées par le candidat			$126 50
Impressions	do	do	35 00
Télégrammes	do	do	7 75
Dépenses personnelles	do		76 35
Dépôt			200 00
Total			$455 60

A. A. C. LaRIVIÈRE.

Saint-Boniface, 10 mars 1889.